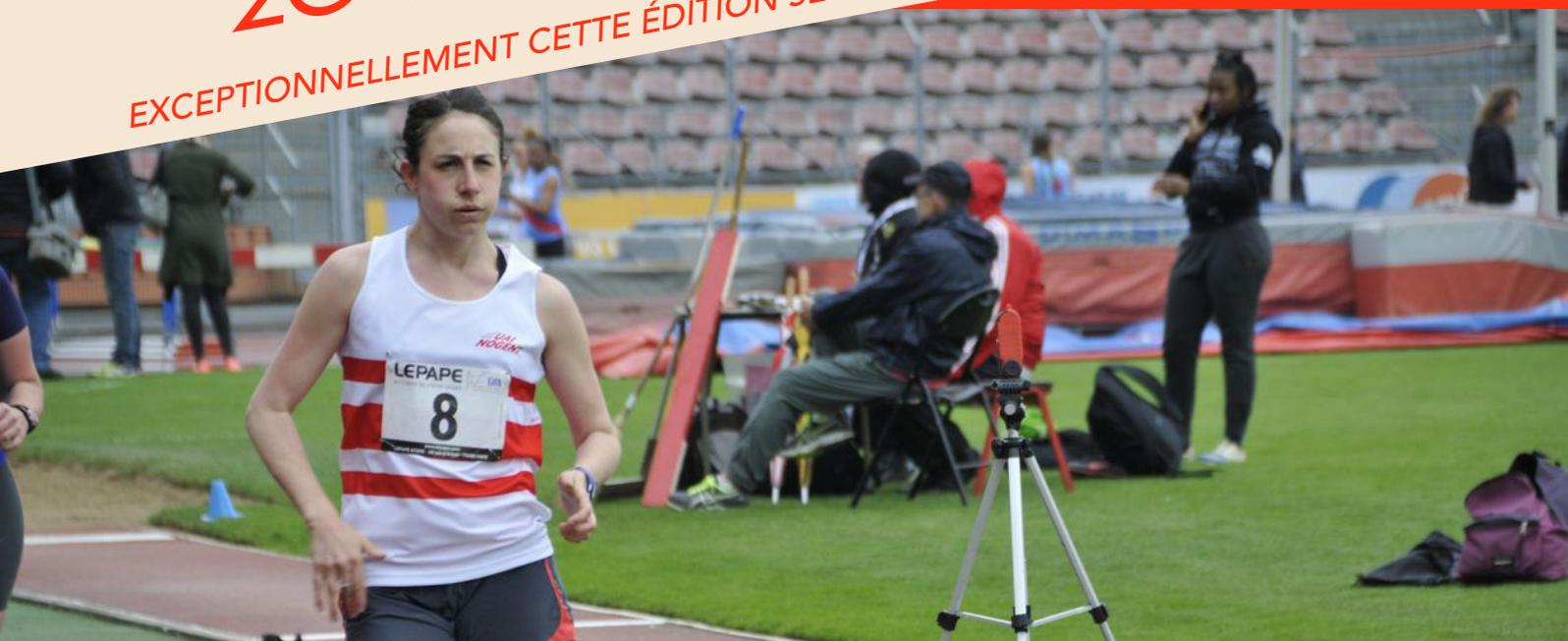


MEETING D'AUTOMNE 20 KM MARCHE DE NOGENT

EXCEPTIONNELLEMENT CETTE ÉDITION SE DÉROULERA SUR LA PISTE D'ATHLÉTISME



20 000 m - ES/SE/MA F&H

10 000 m – CA/JU/ES/SE/MA F&H

DIMANCHE 7 NOVEMBRE 2021

DÉPART DES ÉPREUVES À 10:00

DÉPART DES COURSES JEUNES À 12:00

STADE SOUS LA LUNE - ALAIN MIMOUN

Avenue Smith Champion

94130 Nogent-sur-Marne

RER A Nogent-sur-Marne – RER E Nogent Le-Perreux

Autoroute A4 : sortie Pont-de-Nogent

Parking payant à 300m au 25 rue Hoche

Jeunes

5 000 m – CAF & CAH

3 000 m – MIF & MIM

2 000 m – BEF & BEM

1 000 m (non classé) – POF & POH

RÈGLEMENT

- La compétition est réservée aux athlètes titulaires d'une licence FFA « Compétition » pour la saison en cours ou d'un certificat médical de non-contre indication à la pratique de la course à pied ou de la marche athlétique en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie.
- Les épreuves se dérouleront conformément aux recommandations sanitaires de la FFA en application des recommandations sanitaires post Covid 19 éditées par la FFA (30 Juin 2021). Présentation du Pass Sanitaire obligatoire au retrait des dossards. Tous les marcheurs s'engagent à respecter les conditions sanitaires mises en place par l'organisation. En application des règles nationales de mesures sanitaires dans les zones où la distanciation physique d'un mètre entre chaque individu ne pourra être respectée, le port du masque sera exigé jusqu'au moment du départ.
- Podiums pour chaque épreuve.
- Un athlète ne sera pas autorisé à repartir pour son ou ses derniers tours de piste, au-delà de 2h30 d'épreuve. Le juge arbitre sera chargé de stopper l'athlète lors de son passage sur la ligne d'arrivée.
- Les épreuves sont des compétitions de marche athlétique et se déroulent selon la règle F-230 des compétitions.
- La tenue des marcheurs devra être conforme à la règle F-143 des compétitions. Ceux-ci devront observer la plus grande correction vis-à-vis des officiels et du public.
- Toute réclamation devra être déposée conformément à la règle en vigueur dès la fin de l'épreuve.
- Les droits d'engagement pour cette manifestation sont gratuits mais que s'ils sont effectués en amont sur le site du Comité d'Athlétisme du 94. Droits d'engagements sur place : 5 euros.
- Vestiaires et douches sont prévus au Stade sous la Lune si les conditions sanitaires le permettent.
- Le jour même, ouverture du secrétariat à 8h30. Retrait des dossards jusqu'à 9h30.
- Une consigne est à votre disposition mais les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets de valeur pouvant survenir à l'occasion de cette compétition.
- Courses jeunes : 5 000 m CAF & CAH, 3 000 m MIF & MIM, 2 000 m BEF & BEM, 1 000 m (non classé) POF & POH. Départ commun à 12h00.

Organisation UAI Nogent
uainogent.fr
uai.nogent@free.fr

INSCRIPTIONS

Engagement gratuit exclusivement sur le site du Comité d'Athlétisme du 94 :
www.athle94.org
au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 minuit dernier délai.

Dans la mesure du possible, l'inscription doit se faire en amont.
Droits d'engagement sur place : 5 euros.

Renseignements : Cyril Pirali - cirali@gmail.com / 06 66 48 89 33